EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉR DU CONSEIL MUNICIPAL

Affiché le ID : 064-216402321-20220407-DEL2022_3_2-BF

DE LA COMMUNE DE GARLEDE-MONDEBAT

SEANCE DU 7 AVRIL 2022

L'an 2022 et le sept avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Eric LAFONTAN, Maire.

Présents: Desclaux Rémi - Duplantier Isabelle - Lacaze Frédéric - Lafontan Eric -

Lalanne Elodie — Rigou Fabrice - Sansous Vincent - Tardy Véronique <u>Excusés</u>: Dupouy Thierry - Lafontan Sébastien - Maillot Stéphane

Mme Tardy Véronique a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 1er avril 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-3-2

						tra		

Le Conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	129 574.27 €
_	Réalisé :	77 120.29 €
	Reste à réaliser :	11 780.00 €
Recettes	Prévu :	129 574.27 €
	Réalisé :	49 430.97 €
	Reste à réaliser :	6 500.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	195 746.09 € 111 849.61 € 0.00 €
Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	195 746.09 € 201 120.87 € 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	<i>-</i> 27 689.32 €
Fonctionnement:	89 271.26 €
Résultat global :	61 581.94 €

Délibération n°2022-3-2

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID: 064-216402321-20220407-DEL2022_3_2-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait conforme.

> A Garlède-Mondebat, Le 12.04.2022

> > Le Maire, E.LAFONTAN

